



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fonctionnement

Question écrite n° 49629

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude que suscite, dans le département de Vaucluse, l'établissement de la nouvelle carte scolaire applicable pour la rentrée 1997. Dans un premier temps, il semblerait que la mise en oeuvre de cette carte puisse se traduire par la fermeture de plusieurs classes, dont certaines situées dans des secteurs reconnus difficiles par l'administration. Le second sujet d'inquiétude des parents d'élèves concerne les possibles difficultés qu'ils pourraient rencontrer pour obtenir la scolarisation des enfants âgés de deux ans, en conséquence d'un trop faible nombre de classes de maternelle. Enfin, des préoccupations sont apparues quant au possible manque de crédits destinés à financer, d'une part, l'éducation spécialisée, et à permettre, d'autre part, le dédoublement des classes et l'organisation du soutien scolaire. Face à ces craintes, et en considération du caractère prioritaire que revêt l'éducation dans les choix budgétaires, il conviendrait de pouvoir rassurer les parents d'élèves vauclusiens sur ces différentes questions. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin que la mise en oeuvre des conditions d'enseignement dans le département de Vaucluse.

### Données clés

**Auteur :** [M. Mariani Thierry](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49629

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 1997, page 1286